

29 septembre 2012

Rapport de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition: «Pour sauver le cinéma Cinélux à la Jonction».

Rapport de M. Stefan Kristensen.

La pétition P-291, déposée au Conseil municipal le 5 juin 2012, avec 6800 signatures, et renvoyée à la commission des pétitions le 6 juin 2012, a été traitée par la commission lors de sa séance du 24 septembre 2012. Le procès verbal a été tenu, avec rigueur, par M. Daniel Zaugg.

Demande de la pétition

La pétition demande le soutien de la Ville pour le maintien du cinéma de quartier Cinélux, situé au boulevard Saint-Georges.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Présentation des pétitionnaires

La commission accueille les auteurs de la pétition, à savoir: M. Jean-Pierre Fioux, membre du comité de l'Association Cinélux, M^{me} Patricia Cereza, animatrice socioculturelle de la Maison de quartier de la Jonction, M^{me} Giuditta Ricci Sebihi, membre de l'Association Cinélux, M^{me} Museng Fischer-Pasquesi, membre de l'Association Cinélux, et M. Jean-Marc Darbellay, membre du comité de soutien du cinéma Cinélux.

M. Fioux expose à la commission les raisons qui ont motivé le lancement de la pétition et la situation actuelle du cinéma Cinélux. L'ancien exploitant a pris sa retraite en décembre 2011, en dénonçant le bail. Lorsque les deux employées du cinéma, M^{mes} Giuditta Ricci Sebihi et Museng Fischer-Pasquesi ont repris l'exploitation, elles ont dû faire face à deux problèmes: l'augmentation vertigineuse du loyer demandé (50,5%) et l'absence de ressources pour passer à la projection numérique, nécessaire pour assurer la pérennité de la salle.

Suite à la création de l'Association Cinélux et d'un comité de soutien (composé de la Maison de quartier, de l'Association des habitants et de l'Axe du Miel), l'augmentation de loyer a pu être négociée à la baisse (12%), mais il reste à résoudre la question du financement du passage au numérique. Cet investisse-

ment se monte à 120 000 francs. L'association s'est engagée dans une série de démarches pour lever des fonds, et a abouti, en septembre 2012, à la somme de 98 137 francs, dont 40 000 francs de la Loterie romande, 20 000 francs du département de la culture et du sport, 13 715 francs de la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (FPLCE), 12 000 francs de l'Office fédéral de la culture et 12 422 francs de dons individuels. Il manque donc, à ce jour, environ 22 000 francs pour permettre cet investissement nécessaire à court terme.

Questions des commissaires

Les questions des commissaires, tous globalement favorables à la démarche, portent sur plusieurs aspects de l'activité du cinéma.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre demande si l'investissement prévu permettra d'améliorer le confort des spectateurs. Les pétitionnaires répondent que les 120 000 francs nécessaires pour la numérisation sont une condition *sine qua non* pour que le Cinélux ait accès aux films au moment de leur sortie. Pour ce qui est du confort des spectateurs, des investissements ultérieurs sont déjà prévus, mais les pétitionnaires insistent sur l'urgence de la numérisation.

Un commissaire du Parti libéral-radical pose la question des relations du Cinélux avec les autres salles indépendantes à Genève. M^{me} Ricci Sebihi répond que l'Association du Cinélux est toute récente et qu'elle compte participer activement aux réunions du groupement des cinémas genevois à l'avenir. Le commissaire demande également comment se passe la négociation avec les distributeurs de films en numérique. M^{me} Fischer-Pasquesi lui répond que c'est le groupement des cinémas indépendants de Genève qui a pu négocier avec les distributeurs quelques réductions sur le numérique. Le problème est que l'ancien exploitant du Cinélux n'a pas fait les efforts nécessaires pour faire partie de ce groupement et, par conséquent, l'équipe actuelle ne dispose pas de ces prix favorables.

Une commissaire des Verts aimerait connaître le nombre de mètres carrés dont dispose le Cinélux, ainsi que le montant actuel du loyer. M. Fioux lui indique que la surface totale est de 110 m² et que le loyer est de 3131 francs. La commissaire veut encore savoir comment s'est opéré le subventionnement octroyé par département de la culture et du sport. M. Fioux lui explique que la somme de 20 000 francs a été offerte par le département de la culture et du sport suite à l'entretien que le comité a eu avec son représentant. Quant à la possibilité de solliciter également le Canton, l'Association Cinélux est partie du principe que la Ville a plus de moyens pour la culture de proximité.

Une commissaire d'Ensemble à gauche regrette que le comité de soutien du Cinélux ne soit pas allé directement à la commission des arts et de la culture, car cela aurait permis d'articuler des chiffres plus précis. Elle aimerait savoir si le

comité a pensé à une collaboration avec le département de la cohésion sociale et de la solidarité, afin de réfléchir à un partenariat semblable à ce qui se fait à Montreuil, où le cinéma le Méliès offre des journées écolières, ainsi que des tickets préférentiels destinés aux familles à bas revenus. Les pétitionnaires répondent qu'ils sont tout à fait ouverts à ce type de partenariats, et que le Cinélux a déjà développé un partenariat avec la Maison de quartier de la Jonction et la Coordination enfants, pour permettre aux écoles d'assister à des projections à l'occasion de la semaine contre le racisme. Ils insistent toutefois sur la priorité actuelle des moyens à trouver pour financer la numérisation de la salle.

Le commissaire du Parti démocrate-chrétien suggère de contacter la Fondation Wilsdorf, plutôt active dans le quartier de la Jonction. Il relève qu'une aide venant de la Fondetec pourrait être une piste envisageable, étant donné qu'elle soutient de façon générale les PME.

Une commissaire libérale-radicale félicite les pétitionnaires pour les efforts qui ont été entrepris depuis leur reprise du cinéma Cinélux et s'intéresse aux démarches accomplies par les autres cinémas indépendants pour la numérisation de leur salle, puisque le Cinélux est la dernière. Elle demande aussi si le Cinélux a établi un business plan pour mieux assurer la rentabilité de la salle. A cette question, M^{me} Ricci Sebihi affirme d'expérience qu'il existe un équilibre des rentrées qui couvrirait les dépenses courantes. Une fois le numérique installé, le Cinélux pourra continuer d'offrir des films sortis récemment, ce qui ne peut que contribuer à augmenter le nombre des entrées.

L'autre commissaire de l'Union démocratique du centre aimerait avoir des précisions sur le véritable statut du groupement qui exploite actuellement la salle du Cinélux. M. Fioux lui indique qu'il s'agit d'une association à but non lucratif qui est propriétaire du fonds mais pas du lieu. Le commissaire demande si, au moment de la reprise du cinéma, l'association était déjà au courant des futures difficultés financières dues à l'arrivée du numérique. M^{me} Ricci Sebihi explique que l'ancien exploitant avait envisagé de fermer le cinéma après sa retraite et que la reprise de la salle, par elle et sa collègue, s'est faite dans une certaine urgence, sans forcément mesurer précisément l'exacte ampleur du défi. L'abandon aurait alors été une triste perte, car la demande de ce genre de cinéma est réelle et il faut se battre pour ne pas perdre un contact privilégié avec le public qui n'existe plus dans les grands complexes.

Un autre commissaire libéral-radical salue, à son tour, l'esprit d'initiative qui anime les pétitionnaires, car la somme qui a pu être récoltée jusqu'à maintenant est impressionnante pour un domaine aussi pointu que le cinéma indépendant. Il aimerait savoir si le groupe du Cinélux a songé, pour la dernière phase de financement, à contracter un emprunt externe compte tenu de ce que pourrait être le retour sur investissement.

M. Fioux explique que le passage au numérique ne peut se payer qu'en une seule fois. Pour ce qui est de l'emprunt, le Cinélux a fait des démarches, mais il n'a pas encore de réponses.

Délibération de la commission et vote

Lors d'une brève délibération, la commission décide du renvoi de la pétition au Conseil administratif. Tous les partis se prononcent en faveur du renvoi à l'exception du Parti libéral-radical qui considère que le Cinélux a déjà obtenu une aide substantielle de la Ville pour la numérisation (20 000 francs), mais qui n'est pas, pour autant, opposé par principe à un soutien aux cinémas indépendants.

Mis aux voix, le renvoi de la pétition P-291 est accepté par 11 oui (2 EàG, 2 Ve, 2 S, 2 UDC, 1 DC, 2 MCG) contre 3 non (LR).

Annexe: texte de la pétition
lettre d'accompagnement

P-291

Pétition pour sauver le cinéma Cinélux à la Jonction

L'une après l'autre, les salles de cinéma proposant une programmation alternative et indépendante disparaissent en Ville de Genève pour faire place à des complexes multisalles anonymes. Depuis 2001, 8 salles ont déjà fermé leurs portes aux amoureux du cinéma : Plaza, Arcades, Hollywood, Caméra-Movie, Broadway, Forum, Art-Ciné, Central. Hormis le Cinélux, il ne reste plus que quatre cinémas indépendants : les cinémas Scala, le Nord-Sud et le City en Ville de Genève et le Bio à Carouge.

Le cinéma Indépendant doit pouvoir continuer à disposer d'un réseau de salles pour avoir du poids vis-à-vis des distributeurs. Depuis le 1er Janvier 2012, les employés du Cinélux ont donc formé une association (association cinélux) pour sauver ce cinéma et continuer son exploitation.

Mais la situation financière de cette salle est précaire :

- risque d'une importante augmentation de loyer dans le cadre d'un nouveau bail
- nécessité urgente de passer à la projection numérique soit un investissement de l'ordre de Fr 120'000.-

Les soussigné-e-s demandent aux autorités municipales de tout entreprendre pour qu'un des derniers cinémas de quartier en Ville de Genève ne disparaisse pas et que la belle aventure puisse continuer.

Nom, Prénom	adresse	signature
-------------	---------	-----------

Le comité de soutien est actuellement constitué de : l'Association des habitants de la Jonction, la Maison de quartier de la Jonction, l'Axe du miel (le Vélodrome, les Colis du Cœur, Fédération des artistes de Kugler, MQ Jonction l'Étincelle, l'Association pour la Reconversion des Vernets, les théâtres du Galpon, de la Parfumerie et du Loup, le Garage, l'Association Cinélux), FonctlonCinema.

MERCI DE NOUS RETOURNER la feuille signée jusqu'au 31 mai 2012 :

- o Cinéma Cinélux, 8 Bd Saint Georges, 1205 Genève
- o Maison de Quartier de la Jonction, av Ste Clotilde 18bls, CP 204, 1211 Genève 8

Le comité de soutien au Cinélux :
Association des habitants de la Jonction,
Maison de Quartier de la Jonction,
Fonction Cinéma, L'Axe du Miel*
p.a : MQJ
Av. Ste Clotilde 18 bis
CP 204 - 1211 Genève 8

Au Conseil municipal
de la Ville de Genève

Genève, le mardi 5 juin 2012

Concerne : pétition pour sauver le cinéma Cinélux à la Jonction

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de déposer, ce jour, sur le bureau du Conseil municipal de la Ville de Genève, la pétition pour sauver le cinéma Cinélux à la Jonction. Cette pétition a recueilli 6800 signatures.

Nous vous demandons de bien vouloir donner lecture de la présente à votre Conseil.

En vous remerciant de l'attention bienveillante que vous porterez à notre démarche, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Pour le comité de soutien :
Jorge Barbosa
Jean-Pierre Fioux



*L'Axe du Miel : Fédération des artistes de Kugler, MQ Jonction l'Étincelle, l'Association pour la reconversion des Vernets, Théâtre du Galpon, Théâtre de la Parfumerie, Théâtre du Loup, le Garage, Le Vélodrome, les Collis du cœur, Association Cinélux.